

Vous pouvez obtenir plus d'information sur Espace client², notre site Web sécurisé. Il vous donne accès, en ligne, **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**, aux renseignements concernant votre dossier d'assurance collective et aux formulaires de demandes de règlement personnalisés. Afin d'améliorer votre expérience en ligne, prenez quelques minutes pour mettre à jour vos données relatives aux services de dépôt direct et de notification des remboursements pour vos demandes de règlement de frais médicaux et dentaires (si couvert par votre régime).

² Pour savoir si vous avez accès à Espace client, veuillez communiquer avec votre administrateur de régime.

N'oubliez surtout pas...

de nous communiquer tout besoin particulier au moment de faire une demande de règlement!

Service à la clientèle

Sans frais : 1 877 422-6487

Courriel : assurancecollective@ia.ca

F54-852(20-10) ACC



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

1 877 422-6487

ia.ca

IA
Groupe financier

ASSURANCE
COLLECTIVE



Trucs et astuces



Trucs et astuces

Vous trouverez ci-dessous quelques moyens à prendre afin que vos demandes soient traitées rapidement et efficacement.

Au moment d'effectuer une demande, veuillez nous mentionner si vous avez :

- des enfants à charge dont la prolongation de la couverture d'assurance maladie et dentaire a été acceptée par votre ancien assureur en raison d'études à temps plein ou d'une invalidité totale et permanente;
- reçu l'accord d'un ancien assureur pour le remboursement de médicaments qui nécessitent une autorisation au préalable;
- demandé un programme de traitement en assurance dentaire qui a été accepté par votre ancien assureur;
- reçu l'accord de votre ancien assureur pour le remboursement d'appareils ou de services médicaux importants.

Les demandes de règlement pour des frais engagés **avant** la date d'entrée en vigueur de votre assurance à iA Groupe financier doivent être présentées à votre assureur précédent. Prenez note que vous disposez d'un laps de temps limité¹ pour transmettre vos demandes de règlement à **votre assureur précédent** afin qu'elles soient traitées.

¹ Veuillez vous renseigner auprès de votre ancien assureur.

iA Groupe financier est heureuse d'être votre nouvel assureur. Nous apprécions la confiance que vous nous témoignez et nous nous engageons à vous offrir un vaste éventail de produits de haute qualité et des services qui satisferont à vos besoins.

Tous les assureurs font les choses différemment, et nous aimerions vraiment savoir s'il existe des particularités en ce qui a trait à vos demandes de règlement d'assurance maladie et dentaire (si couvert par votre régime).

iA Groupe financier demande des preuves pour les cas énumérés ci-dessus. La présentation de telles preuves, au préalable ou au moment de la demande, assurera un traitement rapide.

—
Nous apprécions
votre confiance.
—